

UNITED NATIONS

**ECONOMIC COMMISSION
FOR AFRICA**



NATIONS UNIES

**COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'AFRIQUE**

56322

**Seizième réunion du Comité technique
préparatoire plénier**

Allocution

de

Makha D. Sarr
Secrétaire exécutif par intérim
de la Commission économique des Nations Unies
pour l'Afrique

Addis-Abeba (Ethiopie)

24 avril 1995

Son Excellence, Ato Mekonnen Menyazawal,
Vice-Ministre de l'économie, de la planification du
Gouvernement de Transition d'Ethiopie,
Monsieur le Président,
Excellences, les Membres du Corps Diplomatique,
Distingués Délégués,
Monsieur le Représentant de l'Organisation de l'Unité africaine,
Chers Collègues représentants des organisations du Système des
Nations Unies,
Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, au nom du Secrétariat de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et en mon nom propre, de renouveler au Gouvernement et au peuple tunisiens, et en particulier à la famille du disparu, nos sincères condoléances pour le décès tragique du regretté Hedi Ghorbal, Président de la 15ème réunion du Comité Technique Préparatoire Plénier. Je puis leur assurer que ce sentiment est entièrement partagé par l'ensemble des membres et observateurs de TEPCOW et par tous les Etats membres. Nous avons eu tous à apprécier la compétence, la sagesse et la capacité de synthèse et d'orientation de Hedi Ghorbal, qualités qui ont grandement contribué aux résultats combien importants de la dernière réunion de cet organe essentiel de la Commission. Je voudrais donc vous inviter à observer une minute de silence en sa mémoire.

Excellence, Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
Excellences,
Honorables Délégués et Observateurs,

Permettez-moi ensuite de vous souhaiter la bienvenue à Africa Hall, siège de la Commission économique pour l'Afrique, et de vous souhaiter un séjour aussi utile qu'agréable dans cette ville d'Addis-Abeba. Je voudrais tout particulièrement exprimer nos sincères remerciements à S.E. Ato Mekonnen Menyazawal, pour l'honneur qu'il nous fait en étant présent parmi nous pour prononcer l'allocution d'ouverture de cette seizième réunion du Comité. C'est là l'expression renouvelée du soutien du peuple et du Gouvernement éthiopiens à la Commission et aux activités de son secrétariat, ainsi qu'à celles de l'ensemble du Système des Nations Unies à Addis-Abeba. A cet égard, je voudrais, au nom de mes collègues, exprimer toute notre gratitude au pays hôte, pour avoir facilité aussi bien la participation d'un grand nombre de délégations, que l'organisation matérielle de cette réunion.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le Comité, que votre pays a présidé avec dévouement et efficacité au cours de l'année écoulée, joue un rôle particulièrement essentiel dans la structure inter-gouvernementale des organes de la Commission. En effet, c'est à travers son expertise que la Conférence des ministres chargés du développement économique et de la planification, dont elle prépare les réunions, définit, oriente et évalue les programmes et activités du secrétariat de la Commission, à l'intention du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Depuis sa première réunion, en 1980, au cours de laquelle il a grandement contribué à la formulation du Plan d'Action de Lagos, le Comité Technique Préparatoire Plénier a été à l'origine de nombreux programmes et positions communes, notamment les Programmes des Décennies des Transports et Communications et du Développement industriel en Afrique; le Programme Prioritaire de Redressement économique de l'Afrique, qui a conduit au Programme d'Action des Nations Unies pour le Redressement économique et le développement de l'Afrique; les positions communes africaines sur l'environnement et le développement, la population et le développement, et sur le développement humain et social; le Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel; et le Plan d'Action d'Addis-Abeba sur la Statistique en Afrique.

Cette seizième réunion, ainsi que la trentième session de la Conférence des ministres qu'elle précède, ont pour thème "Promouvoir la croissance accélérée et le développement durable en Afrique par la mise en place des capacités cruciales". Non seulement ce thème s'inscrit logiquement à la suite de celui de la 15ème réunion du TEPCOW et de la 29ème session de la Commission, mais il est on ne peut plus pertinent eu égard à la situation actuelle de l'Afrique, sa place dans le monde, et les tendances de l'environnement économique international. Plus que jamais, il est clair que l'Afrique ne pourrait améliorer le niveau de vie de ses populations et occuper la place à laquelle elle aspire dans les relations économiques internationales, qu'en mettant en place et en développant les capacités requises. C'est dans cette perspective que l'ordre du jour de cette réunion a été conçu et sur lequel je reviendrai dans un instant.

Quelle est donc la situation de l'Afrique, un an après la 15ème réunion du Comité Technique Préparatoire Plénier ? Sur le plan économique, le produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble du

continent, Afrique du Sud comprise, a, selon les estimations de la CEA, augmenté de 2,4% en 1994, contre 0,9% en 1993 et -0,3% en 1992. Bien qu'en nette amélioration par rapport à 1993, la performance économique de l'Afrique en 1994 n'en demeure pas moins modeste, non seulement en comparaison avec celle d'autres régions du monde, mais surtout en tenant compte du taux annuel d'accroissement démographique estimé à environ 3%. Il y a donc eu détérioration du revenu moyen par tête d'habitant, poursuivant ainsi la tendance antérieure. En effet, depuis 1990, la croissance économique annuelle du continent s'est chiffrée en moyenne à 1,4 % seulement, soit une diminution continue du revenu brut par habitant à un taux annuel moyen de 1,6 %.

Mais ce tableau d'ensemble cache une relative grande disparité des performances économiques à travers le continent. Alors qu'il y a eu une accélération du taux de croissance économique de l'Afrique du Nord dans son ensemble pour atteindre 4% en 1994 contre 1,1% en 1993, celui de l'Afrique de l'Ouest est tombé de 4% à 2,1%. L'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, prises ensemble, n'ont enregistré qu'un faible taux de croissance économique de 1,4% en 1994, se remettant lentement de la grave sécheresse qui a sévi pendant la période 1991-1992. Quant à l'Afrique centrale, elle continue de connaître un ralentissement très sensible de l'activité économique, le produit intérieur brut de l'ensemble de la sous-région ayant enregistré une diminution de 5,4% en 1994, après celle d'environ 5% l'année précédente.

Au plan sectoriel, il convient toutefois de noter que l'accélération du taux de croissance économique n'est pas, dans l'ensemble, le résultat d'une performance comparable dans le secteur traditionnellement prédominant dans les économies africaines, à savoir l'agriculture. En effet, la production agricole n'a augmenté que de 2,1% en 1994 alors que la croissance a été de 3,7% en 1993. Par contre, le secteur minier a connu une faible croissance de 1% en 1994 alors que sa valeur ajoutée était en baisse de 0,3% en 1993. Plus encourageante est la performance du secteur manufacturier dont la valeur ajoutée s'est accrue de 5% en moyenne, compte non tenu de l'Afrique du Sud.

La demande intérieure, pour l'ensemble de la région, a augmenté de 2,7% en 1994 du fait d'une faible croissance de la consommation et une stagnation du volume des investissements. La consommation privée, par exemple, n'a augmenté que de 1,1% en 1994, alors que la croissance de la consommation publique est restée limitée du fait d'une meilleure discipline budgétaire dans

le cadre des politiques de réforme économique en cours dans plusieurs pays.

Malgré de fortes poussées inflationnistes dans certains pays, principalement du fait de déficits budgétaires excessifs, l'inflation a été relativement maîtrisée, malgré le renchérissement des importations essentiellement pour des raisons structurelles. Par exemple, dans les pays de la zone franc, le maintien de politiques monétaires et fiscales rigoureuses a conduit à réaliser un taux d'inflation bien au-dessous du taux de dévaluation subi en janvier 1994.

Sur le plan du commerce extérieur, la fragilité des structures de production des pays africains et l'instabilité des marchés des matières premières n'ont pas permis une augmentation sensible des exportations dont la valeur n'a été que de 89,6 milliards de dollars en 1994, un montant nettement inférieur à la moyenne des trois années précédentes de la décennie en cours. Ainsi, la part de l'Afrique dans le commerce mondial ne représentait que 2,4% en 1994, contre 3% en 1990. Avec leurs prix augmentant plus que les volumes, les importations se sont élevées à 97,8 milliards de dollars en 1994, contribuant ainsi à accentuer le déficit des comptes courants, qui a atteint 10,5 milliards de dollars contre 7,8 milliards en 1993 et 6,2 milliards en ~~1992~~ 1992.

La dette extérieure continue de constituer une contrainte moyenne, s'élevant à 312,2 milliards de dollars en fin 1994, en augmentation de 3,2% par rapport à 1993. Ce montant représente 71,6% du produit intérieur brut de la région, et 126% dans le cas de l'Afrique sub-saharienne. Le service de la dette, bien qu'en diminution constante depuis 1991 du fait notamment de certains efforts des créanciers en matière d'annulation et de rééchelonnement, reste relativement élevé - 19,5% des exportations en 1994 - pour permettre de consacrer des ressources adéquates aux programmes économiques et sociaux. L'Afrique, comme d'autres régions du monde en transition, devrait bénéficier de mesures plus radicales en matière d'allègement de la dette extérieure.

Tout comme pour la dette extérieure, la tendance des flux nets d'aide publique au développement est également un sujet d'inquiétude. Pour l'ensemble de l'Afrique, ces flux ont baissé régulièrement, passant de 27,6 milliards de dollars en 1990 à 21,9 milliards en 1993. En même temps, les pays africains n'attirent, de plus en plus, qu'une part négligeable des flux d'investissements privés, et beaucoup d'entre eux ne peuvent pas

emprunter sur les marchés financiers internationaux. Ainsi donc, l'environnement extérieur difficile caractérisé par les trois aspects que je viens d'évoquer, à savoir le commerce extérieur, l'endettement et les flux de ressources, s'ajoutant aux insuffisances internes des économies africaines, font que les perspectives de croissance à court terme sont peu brillantes, à moins d'un effort coordonné de l'ensemble des pays africains et de leurs partenaires au développement.

La situation économique d'ensemble, dont je viens de donner un aperçu, demeure donc très préoccupante et ses conséquences sociales sont encore plus inquiétantes. En effet, les difficultés économiques se traduisent notamment par une aggravation du chômage, une détérioration des services de santé et d'éducation, la malnutrition et, d'une façon générale, l'augmentation de la pauvreté aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines avec ses conséquences sur l'environnement et la sécurité notamment.

Mais le tableau, plutôt sombre, que je viens de donner ne devrait pas cacher les aspects encourageants de la situation d'ensemble de la région. En effet, dans la plupart des Etats membres de la Commission, les réformes économiques sont poursuivies avec détermination. Le secteur privé joue un rôle de plus en plus important dans un grand nombre d'activités économiques, et les Etats se consacrent davantage à leurs responsabilités principales de régulateur économique et de promoteur d'un environnement favorable.

Parallèlement, la transition vers des régimes démocratiques se poursuit de façon relativement pacifique. A l'exception de quelques pays qui, malheureusement, connaissent des tensions internes, voire des conflits meurtriers, des progrès ont été enregistrés en matière de pluralisme, de droits de l'homme, de transparence et de responsabilité des pouvoirs publics vis-à-vis des populations. L'Afrique du Sud a surmonté son handicap que constituait l'apartheid pour devenir une démocratie non- raciale. La démocratie a également triomphé dans de nombreux autres pays alors que la paix a été rétablie au Mozambique.

Le Traité d'Abuja est entré en vigueur en mai 1994 et les communautés économiques régionales continuent de se renforcer. Au-delà du cadre institutionnel, ces ensembles économiques mettent en oeuvre des programmes et projets de coopération dans les domaines essentiels comme par exemple la monnaie, les paiements, le

développement des compétences scientifiques et techniques, les ressources énergétiques, l'environnement.

L'Organisation de l'Unité africaine, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque africaine de développement continuent de renforcer leur coopération. Ensemble, notre Secrétariat conjoint a apporté son soutien total à la préparation et à la tenue de la 17ème session extraordinaire du Conseil des ministres de l'OUA, tenue au Caire les 27 et 28 mars 1995. Cette session, consacrée exclusivement à la situation économique et sociale du continent, a permis l'adoption de l'Agenda du Caire pour la relance du développement de l'Afrique, dont la particularité est d'être concret, spécifique en ce qui concerne les responsabilités des pays africains, et non confrontationnel vis-à-vis des partenaires au développement. Des initiatives des partenaires au développement de l'Afrique se font également plus précises, même si certaines d'entre elles ne couvrent seulement que des parties de la région.

Excellence, Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Ces signes encourageants ne doivent toutefois pas masquer les défis à relever. Le plus important d'entre eux est le processus lent de transformation des structures économiques des pays africains. Le dualisme des économies africaines persiste, avec des secteurs de subsistance ou non structurés importants, à côté d'un secteur moderne relativement étroit et généralement orienté vers l'exportation des matières premières agricoles et minérales, qui, dans beaucoup de pays, contribue pour une part importante au Produit Intérieur Brut.

Les programmes de stabilisation financière et d'ajustement structurel, après le rétablissement des grands équilibres macro-économiques et d'une bonne gestion économique, ne sont pas suivis d'un apport conséquent de ressources adéquates, notamment les flux d'investissement privés, même dans les pays qui ont le plus réussi la mise en oeuvre des réformes. Bien souvent, ce sont les secteurs d'exportation qui bénéficient des résultats positifs de ces réformes, aggravant ainsi le caractère dualiste des économies, avec ses conséquences en matière de création d'emplois, donc de persistance et d'aggravation de la pauvreté. D'autres défis internes, non moins importants à relever, et qui dans une certaine

mesure découlent du premier, concernent la détérioration des conditions sociales.

Les défis ne sont pas moins importants sur le plan extérieur. En effet, le bilatéralisme que nous avons connu jusque là, et que nous connaissons encore pendant quelque temps, a tendance à s'effacer progressivement pour faire place à la coopération entre groupes régionaux. L'Europe parle de plus en plus d'une seule voie dans ses relations avec les tiers. Il en sera bientôt de même pour l'Amérique du Nord, le continent américain, et l'Asie et le Pacifique. Cette tendance sera encore plus accentuée avec la mise en oeuvre des Accords de l'Uruguay Round de libéralisation du commerce mondial, et la création de l'Organisation mondiale du commerce. La compétitivité devient donc l'élément essentiel du progrès économique et social, avec comme ingrédients la technologie et l'information, en plus d'un cadre macro-économique approprié, afin notamment d'attirer les investissements et identifier des marchés potentiels. A cet égard, il me plaît de porter à la connaissance des membres du TEPCOW que la Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec d'autres institutions, a organisé, au début de ce mois, le premier colloque régional sur la télématique, c'est-à-dire un des principaux vecteurs de l'économie de marché à travers le monde. L'Afrique n'entend pas donc être marginalisée.

Ces défis doivent donc également être interprétés comme des opportunités pour l'Afrique. En effet, la fin de la guerre froide a permis à la communauté internationale d'accélérer ou de lancer un certain nombre d'initiatives dont l'Afrique devrait chercher à tirer le maximum de bénéfiques. L'Agenda 21 adopté au Sommet de Rio sur l'environnement et le développement est un cadre propice que l'Afrique devra exploiter pour s'attaquer aux problèmes tels que la sécheresse et la désertification et la biodiversité. Il en est de même des résultats de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue au Caire (Egypte) en septembre 1994 et, récemment au mois de mars 1995, le Sommet mondial sur le développement social. En septembre prochain se tiendra la quatrième Conférence mondiale sur la femme, pour laquelle l'Afrique s'est préparée en adoptant une Plateforme d'action commune. Quand on sait la place de la femme en Afrique, aussi bien sur le plan numérique que du point de vue de sa contribution à toutes les activités politiques, culturelles, économiques et sociales, on mesure toute l'importance que l'Afrique doit attacher aux résultats de cette Conférence.

**Excellence, Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
Honorables délégués,
Mesdames, Messieurs,**

Comme je l'ai dit au début, l'ordre du jour de cette session du Comité Technique Préparatoire Plénier a été élaboré pour permettre, à travers l'examen des activités du secrétariat de la Commission, de débattre des sujets que je viens d'évoquer. Pour chacun d'entre eux, il s'agira d'identifier et d'évaluer les capacités requises pour faire face aux défis qu'il pose et tirer profit des opportunités qu'il offre.

Comme de coutume, votre comité aura à examiner le rapport sur les conditions économiques et sociales dont j'ai donné un aperçu d'ensemble et qui, auparavant, avait fait l'objet, en décembre 1994, d'un examen préliminaire approfondi par le Secrétaire exécutif sortant, M. Layashi Yaker, dont il me plaît de rendre ici un hommage particulier. Bien que dans ce rapport la CRA se soit efforcée de réunir les informations les plus actuelles, son examen par votre comité contribuera sans aucun doute à en préciser l'analyse et apporter d'autres éléments du fait que vous êtes en permanence sur le terrain.

Comme de coutume également, le secrétariat fera le point de la mise en oeuvre ou de la préparation de conférences et programmes régionaux et internationaux que beaucoup de pays membres ont suivi dans d'autres fora. Comme je l'ai dit auparavant, l'objectif des débats autour de ces questions est de renforcer la capacité collective de l'Afrique à tirer le maximum de bénéfices de ces importantes initiatives. Parmi les programmes en cours, je voudrais tout particulièrement attirer l'attention sur celui de la deuxième Décennie des transports et communications en Afrique, dont l'évaluation à mi-parcours a été faite par la dernière réunion de la Conférence des ministres des transports en mars dernier, et dont le document est disponible à titre d'information. De même, l'examen à mi-parcours du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés, dont 33 en Afrique, a fait l'objet d'un document de base qui sera examiné par un comité spécial au cours de cette réunion.

En termes de mise en place de capacités pour la promotion de la croissance accélérée en Afrique, je voudrais particulièrement attirer votre attention sur le rapport intérimaire qui fait le point des travaux en cours au sein du secrétariat, sur la base de

la résolution 771(XXIX) de la 29ème session de la Commission. Ces travaux ont essentiellement pour but de définir un cadre opérationnel, à l'intention des Etats membres, pour le développement des capacités nécessaires dans les domaines identifiés au cours de votre dernière réunion et entérinés par la Conférence des ministres.

Mais en attendant la conclusion de ces travaux, des sujets importants nous interpellent et qui, sans aucun doute, demandent un renforcement des capacités des Etats membres pour les traiter de façon efficace. C'est pourquoi, l'ordre du jour de cette réunion couvre d'autres aspects essentiels, eu égard aux défis et opportunités que j'ai mentionnés auparavant. Ce sont:

- (i) La mise en oeuvre du Traité d'Abuja et les questions relatives à la coopération et à l'intégration régionales;
- (ii) Les politiques, stratégies et programmes nécessaires pour la relance de l'investissement en Afrique, en préparation à une Conférence sur ce thème prévue à Accra (Ghana), du 6 au 10 novembre 1995, avec une très grande participation du secteur privé africain et étranger, ainsi que des gouvernements et organisations internationales;
- (iii) Le premier rapport sur le développement humain en Afrique avec un accent particulier sur l'enfance, la santé, et l'éducation qui comptent parmi les piliers des capacités à promouvoir un développement durable;
- (iv) L'émancipation économique de la femme et en particulier le financement de ses activités au moyen d'une Banque africaine pour les femmes; et
- (v) La sécurité et l'autosuffisance alimentaires en Afrique, comme condition sine qua non du développement des capacités humaines, avec la santé et l'éducation.

**Excellence, Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,**

Comme vous le savez, la CEA tiendra, comme tous les deux ans, une Conférence d'annonces de contributions, le 3 mai 1995. C'est dans cette perspective que le Comité technique préparatoire plénier devra examiner avec toute l'attention requise le rapport qui sera présenté au titre du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique (FASNUDA). Ce Fonds est d'une importance cruciale pour les activités opérationnelles de la Commission. C'est l'occasion pour moi de rendre hommage aux pays africains qui ont maintenu leur contribution à ce Fonds malgré les difficultés économiques auxquelles ils sont confrontés. Nos remerciements vont également à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux qui, en 1994/95, ont contribué généreusement au Fonds.

Enfin, pour conclure, le Comité technique préparatoire plénier et la Conférence des ministres devront également examiner, cette année, le programme de travail de la Commission pour le biennium 1996-1997. La particularité de ce programme de travail est qu'il est basé sur une nouvelle structure du secrétariat de la Commission, qui a été maintenant finalisée et approuvée par les autorités compétentes du siège des Nations Unies. Contrairement au programme de travail 94-95 qui était basé sur les 9 nouveaux sous-programmes du plan à moyen terme 1992-1997 mais avec la structure actuelle du secrétariat, celui du biennium 1996-97 est basé sur une nouvelle structure plus conforme à celle des sous-programmes. L'objectif de la restructuration a été de réduire les dispersions et les risques de duplication, rechercher une meilleure concentration des unités organiques, et promouvoir une plus grande interdisciplinarité en réduisant les cloisonnements actuels. Dans quelques semaines, cette nouvelle structure sera pourvue du personnel nécessaire.

Ainsi donc, comme on peut le constater, c'est une Commission revigorée dans son programme et dans la structure de son secrétariat qui aborde cette fin de décennie et de millenium avec la détermination de soutenir davantage les efforts de ses Etats membres pour faire face aux défis du développement et aux opportunités qui leur sont offertes à l'intérieur comme à l'extérieur. La Commission et son secrétariat sont également mieux armés pour appuyer plus efficacement l'initiative africaine

en cours du Secrétaire Général des Nations Unies, dans le cadre du Comité administratif de coordination, et pour la mise en oeuvre du Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90.

C'est avec cette conviction que je souhaite plein succès à vos travaux.

Je vous remercie de votre attention.